REPUBLIQUE FRANCAISE



N° 6080/ /2025 Affaire suivie par : ANGSAR David NOUVELLE CALEDONIE
-PROVINCE NORD

BP 41 - 98860 - KONE

Direction de l'Aménagement et du Foncier Tel 47.72.00 – FAX : 47.71.91

Koné le **26 juin 2025**

Objet : Mission de contrôle technique pour les travaux de Rénovation du CMS de HOUAILOU

PJ: PROJET DE CONTRAT

La province Nord lance une consultation pour la réalisation d'une mission de contrôle technique pour les travaux de rénovation du CMS de Waa wi Luu (Houailou).

Les conditions administratives et techniques de ce projet sont présentées ci-après.

Objet de la consultation

1.1 - Renseignements administratifs

La présente consultation concerne des prestations dont le montant n'atteint pas le seuil fixé à l'article 1^{er} de la délibération n°424 du 20 mars 2019 et est donc exclu du champ d'application de la réglementation des marchés publics.

Maîtrise d'ouvrage : province Nord

Maîtrise d'œuvre : groupement de bureau d'études M2A DESIGN ARCHITECTURE & URBANISME / Sarl Pierre DELHUMEAU

1.2 Mission

La mission, objet de la présente consultation, consiste en l'intervention d'un contrôleur technique par l'établissement d'avis portant sur les missions et domaines définies dans le projet de convention en PJ.

1.3 - Pièces constitutives de la consultation

- Le présent document
- Le projet de convention

Direction d'investissement

La direction des Affaires Sanitaires et Sociale, de la Prévention et de la Solidarité de la province Nord est directeur d'investissement dans le cadre de ce projet.

Commande

Les travaux seront commandés par ordre de service après signature des deux parties du contrat.

Paiement

Les prix sont réputés fermes, non actualisables et seront rémunérés au forfait.

Critères de jugement et agrément des offres

Critère	Sous critère	Pondération
1 - Prix		80 %
3 - Délai	Analyse du temps prévisionnel d'intervention par phase	20 %

Documents à fournir lors de la remise des offres

Toutes les pièces de la présente consultation devront être remises paraphées, complétées et signées. Le candidat devra également joindre :

> Une déclaration sur l'honneur :

Sur cette déclaration, le soumissionnaire atteste être en situation régulière au regard de ses obligations fiscales et sociales, et qu'ils disposent d'une assurance RC professionnelle. (En cas de retenue, les attestations 3 volets fiscaux, l'attestation CAFAT ainsi que l'attestation d'assurance devront être fournis obligatoirement. En cas de non fourniture des documents, l'offre sera écartée).

Remise de l'offre

Le candidat doit fournir les pièces de son offre **obligatoirement** sous format PDF, pour garantir l'égalité du traitement des offres, et que ces dernières ne puissent être modifier.

Remise des offres

Les offres devront être <u>obligatoirement</u> déposées sur le site <u>www.province-nord.nc</u> sur l'onglet consultation <u>avant le lundi 07 juillet 2025 à 12h00</u>.

Si nécessaire, une visite des lieux peut être effectuée <u>sur demande du candidat</u>. La confirmation sera effectuée 48h à l'avance par mail ou téléphone auprès du chargé d'opérations: Pour tous renseignements complémentaires, le soumissionnaire pourra prendre contact avec le chargé d'opérations: M. ANGSAR David au 47.73.43 ou par mail au <u>d.angsar@province-nord.nc</u>).

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite à cette consultation ou de n'y donner qu'une suite partielle.

Le soumissionnaire¹

Le nom de la personne ayant apposé sa signature est reproduite en lettres capitales précédé de la mention manuscrite "LU ET ACCEPTE" avec le

ATTESTATION GENERIQUE

Je soussigné
Agissant en tant que
Déclare :

- ✓ Etre en règle de mes obligations fiscales et sociales (CAFAT et trois volets) à la date de remise des offres
- ✓ Etre couvert par une assurance en responsabilité civile professionnelle en cours de validité à la date de remise des offres.

Pour valoir ce que de droit

Le soumissionnaire²

² Le nom de la personne ayant apposé sa signature est reproduite en lettres capitales précédé de la mention manuscrite "LU ET ACCEPTE" avec le tampon de l'entreprise.